

Procédures et exigences pour l'audition instrumentale à distance

Procédure

- L'audition doit faire l'objet d'un enregistrement audio-vidéo de bonne qualité et ne présenter aucune édition ni aucun montage à l'intérieur d'une même pièce
- Tous les fichiers exigés doivent être acheminés par courriel à etudes.musique@usherbrooke.ca selon les exigences décrites ci-dessous

Exigences pour l'envoi des fichiers

Nous vous recommandons d'utiliser un site de transfert de fichiers volumineux comme <https://wettransfer.com/>.
Votre envoi devra comprendre :

- Tous les fichiers vidéo au format .mp4
- Les fichiers PDF des partitions des pièces ou œuvres qui ont été enregistrées

Exigences d'audition selon votre instrument

Chant

Guitare et basse électrique

Instruments à cordes (incluant la contrebasse jazz)

Instruments à vent

Piano

- Vous devez enregistrer **deux (2)** œuvres, mouvements d'œuvre, études ou pièces improvisées de styles, genre ou époques contrastants qui démontrent votre niveau d'excellence à l'instrument.
 - **Secteur jazz seulement**: au moins une pièce doit faire la démonstration de vos capacités à improviser
- Vous devez enregistrer l'exécution de **deux (2)** gammes et arpèges du système tonal majeur et **deux (2)** gammes et arpèges du système tonal mineur harmonique.

Percussion (incluant vibraphone, marimba et percussions classiques)

- Vous devez préparer :
 - **une (1)** œuvre ou étude technique de caisse claire
 - **une (1)** œuvre, étude ou mouvement d'œuvre de clavier (marimba, vibraphone ou xylophone)
 - **une (1)** œuvre, étude ou mouvement d'œuvre de timbales
- Vous devez enregistrer l'exécution de **deux (2)** gammes et arpèges du système tonal majeur et **deux (2)** gammes et arpèges du système tonal mineur harmonique au clavier.

Batterie

- Vous devez préparer :
 - **une (1)** œuvre ou étude technique de caisse claire
 - **deux (2)** pièces de styles contrastants
- Vous devez enregistrer l'exécution de **deux (2)** techniques des principaux rudiments (simples, doubles, *parradiddles, flams, ratamacue*)